VOLUME 11 NO 5 • Juin 2014

LE MENSUEL DE SAINT-ULRIC

Vous souhaitez de la visibilité pour votre entreprise ou vos services?

par Sylvain Lessard, président du Comité de développement local de la Rivière-Blanche



Dans l'objectif de faire connaître à la population et aux visiteurs les attraits et les services offerts à Saint-Ulric, le comité local de développement de la Rivière-Blanche élabore un dépliant promotionnel répertoriant les entreprises et les événements touristiques de la municipalité.

Il s'agit d'une excellente opportunité pour vous qui offrez des produits ou services aux résidents et aux visiteurs, de vous faire connaître davantage.

Si vous souhaitez figurer sur le dépliant, il vous suffit de nous faire parvenir vos coordonnées, une courte description de votre offre ainsi que la période d'activité de votre entreprise en remplissant le tableau ci-dessous. Le dépliant sera distribué dans toute la MRC de La Matanie, à des endroits stratéaiques.

Vous devez envoyer l'information avant le vendredi 20 juin accompagnée d'une contribution de 50\$ afin de participer aux coûts de conception et d'impression du dépliant. Nous vous assurons d'une présentation dynamique et professionnelle. Toutes les entreprises participantes se verront remettre plusieurs exemplaires du dépliant afin de les offrir à leur clientèle.

Pour inscription (vous pouvez scanner la fiche ci-dessous) ou pour information, contactez Sylvain Lessard au 418 737-1879 ou par courriel à sylvainilessard@hotmail.com

Nom de l'entreprise Personne-ressource Adresse Numéro de téléphone Site Web Facebook Période d'activités (si saisonnière) Description des services (20 mots maximum) À retourner au: CLDRB, 128 Ulric Tessier, Saint-Ulric, GOJ 3HO Nom de l'entreprise Personne-ressource Adresse Numéro de téléphone Facebook Période d'activités (si saisonnière)

SOMMAIRE

Info-organismes Info-municipalité Artiste de chez-nous Divers Éducation Place aux lecteurs Les bouquineries



INFO-ORGANISMES

C'est le temps des inscriptions au camp de iour de Saint-Ulric



Le tarif est toujours de 7\$ par jour payable à la journée.

Vous avez recu une copie du formulaire, mais vous pouvez aussi le télécharger et l'imprimer depuis le site web de la municipalité.

Une fois le formulaire rempli, veuillez déposer votre inscription au bureau municipal de Saint-Ulric ou présentez-vous au bâtiment des loisirs lors de la fête des voisins le samedi 7 juin entre 10h et 14h.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter:

Omer Gauthier au 418 737-4137 ou par courriel: gauthieromer@hotmail.ca

ou Éva Robichaud au 418 737-4724, ou par courriel: robichaud eva@yahoo.com

Echo de la Fabrique

par Lucette Lavoie

Les membres du conseil de Fabrique de Saint-Ulric sont à préparer leur vente de garage annuelle qui aura lieu le samedi 14 juin. Attention! Lors de votre arand ménage printanier, si vous avez des obiets aui ne vous servent plus, meubles, électroménagers, vaisselle, bibelots et autres et qui sont encore en bonne condition, nous sommes preneurs. Ces trouvailles peuvent avoir une deuxième vie pour qui en a besoin. Venez les déposer au garage du presbytère ou les apporter le jeudi à la Penderie.

Merci à vous tous pour votre soutien. Tous les profits reviennent à la Fabrique.

La Fête des voisins de Saint-Ulric

par Sylvie Pelletier, conseillère numéro 5 (418 737-4601)

Bonjour chers Ulricois,

Comme chaque année, la Fête des voisins de notre municipalité est de retour. La convivialité est à l'honneur lors de cet événement à ne pas manquer. C'est l'occasion rêvée de solliciter la venue des nouveaux arrivants dans notre village. Cela donne la chance aux citovens d'apprendre à mieux se connaître entre eux et d'améliorer la qualité de vie sociale et collective ainsi que de développer des réflexes de bon voisinage.

La Fête se déroulera au Centre des loisirs, situé au 3070 du Centenaire, le samedi 7 juin dès 9h30. Il y aura de l'animation pour les enfants et d'autres activités.

Une invitation spéciale est lancée à tous ceux qui offrent des services au sein de notre municipalité dans le but de les faire connaître. Nous vous invitons à tenir gratuitement une table d'information lors de cette journée. Il vous suffit de la réserver auprès de moi en me téléphonant.

Un marché aux puces pour enfants aura lieu, alors c'est le temps de vendre ou d'échanger les jouets après le grand ménage de printemps. Le sport familial pourrait occuper une partie de l'après-midi en formant des équipes de balle-donnée. Il y aura également une distribution gratuite de petits arbustes.

Un représentant du Comité des loisirs prendra les inscriptions de vos enfants au camp de jour d'été de Saint-Ulric. Il vous suffira de remplir le formulaire.

Alors, si le cœur vous en dit, venez fêter avec nous, nous vous attendons très nombreux et de beaux prix de présence seront tirés au sort parmi les participants à la Fête des Voisins.

Pour plus d'information, contactez-moi.



LES ENTREPRISES En affaires de père en fils depuis 1976

174. route 132 Baie-des-Sables (Québec) G0J 1C0

418 772-6238 téléc. : 418 772-6126 www.entreprisesdauteuil.com

Services offerts:

- Excavation et terrassement Transport divers
- · Installation septique
- Broyage forestier
- · Marteaux hydrauliques
- · Transports hors-normes (fardiers)
- Location équipements (machinerie lourde)

INFO-ORGANISMES

Du théâtre pour une quatorzième année à Saint-Ulric

par François Larocque (418 737-4196)



Le Théâtre du Vieux Garage est heureux de vous inviter à ses vingt-troisième et vingt-quatrième productions du Théâtre «Une petite gêne sur scène»: Pauvre papa!, une adaptation québécoise de Huit femmes de Robert Thomas, un grand maître de la comédie policière, jouée par les 13-17 ans, ainsi que Panique à la Boîte à Surprise, d'après les personnages de nos émissions jeunesses des années 1960 et 1970, une pièce de François Larocque, jouée par les 10-12 ans. Tous les spectacles ont été mis en scène par François Larocque. Les trois représentations auront lieu au Théâtre du Vieux Garage, 115 avenue Ulric-Tessier à Saint-Ulric. Le coût des billets pour les adultes est de 6\$, pour les étudiants est de 4\$. Et n'oubliez pas d'apporter votre coussin! Nos 16 ieunes sont prêts à vous éblouir par leurs talents. La deuxième pièce sera précédée des amusants projets vidéo réalisés par les jeunes cette année.

Pauvre papa!, vendredi 6 et samedi 7 juin 2014 à 19h30

Groupe des 13-17 ans

Dans une maison de campagne, le matin de Noël, on découvre Gerry De Grandpré assassiné dans son lit. La tempête dure depuis deux jours, le téléphone est coupé, l'auto est inutilisable et sept femmes, enfermées dans cette maison, vont se soupçonner à tour de rôle. Il y a l'épouse adultère, la belle-mère avaricieuse et alcoolique, la belle-sœur hypocondriaque et hystérique, la sœur dévergondée, la gouvernante innocente et la femme de chambre jeune et vicieuse. Mais il y a Karine, la fille de la victime, très rusée, qui jouera le rôle de l'enquêteur tout au long de cette comédie policière intrigante et captivante qui saura vous amuser autant que vous inquiéter. Qui sera la meurtrière?

Panique à la Boîte à Surprise, vendredi 27 juin 2014 à 19h30

Groupe des 10-12 ans

Fanfreluche a fait une gaffe: elle a laissé le Grand Méchant Loup se sauver de son livre d'histoire. Toute la Boîte à Surprise est en émoi. On veut confier à Sol et à Paillasson la défense du village. Dame Plume leur fera des galettes pour les encourager. Picotine fabriquera des habits de soldat, Souris verte inventera une arme fantastique et Giroflée entraînera les soldats. Mais le loup passe les frontières. On lui jouera le Petit chaperon rouge, joué par Giroflée et Naphtaline, pour le piéger. Sauront-ils sauver la Boîte à Surprise et renvoyer le loup dans son histoire? À vous de le découvrir!

Le Théâtre du Vieux Garage est un organisme sans but lucratif qui contribue année après année à rendre possibles tous ces beaux projets vidéos et théâtraux à Saint-Ulric. Il veut donc remercier chaleureusement ses principaux partenaires: Le fonds de visibilité de Northland Power, l'Unité régionale du loisir et des sports du Bas-Saint-Laurent, la Municipalité de Saint-Ulric et la Table Jeunesse de La Matanie.

Le Théâtre «Une petite gêne sur scène» est une compagnie théâtrale communautaire qui se voue bénévolement à la pratique des arts de la scène à Saint-Ulric. Sans le support du Théâtre du Vieux Garage et de ses partenaires, tous ces beaux projets seraient difficilement réalisables.

Contactez-nous pour de l'information, des entrevues et ou des réservations. En souhaitant vous compter parmi nous lors d'une de nos représentations!



Devant: Alexis Reichenbach, Félix Gendron, Laurence Lambert, Marylou Therrien. Derrière: Lisa Bélanger, Mia Carpinteri, Coraly Sirois, Aby Meggan Bergeron et Rosalie Deschênes.



Devant : Alexandra Bérubé, Ariane Desrosiers, Maude Lambert, Frédérique Charest-Bourassa et Lysandre Larocque. Derrière : Anaïs Larocque et Juliette Lambert.



Réunion annuelle du Cercle de Fermières de Saint-Ulric par Carmen Sirois, secrétaire-trésorière

La réunion annuelle aura lieu le lundi 2 juin à 13h30 au local des Fermières situé au sous-sol de l'église de Saint-Ulric.

Bienvenue!





3275, Rang 5 Ouest C.P. 1004 Saint-Ulric, Québec GOJ 3HO

418 737-4075

INFO-ORGANISMES

La plus charmante Maman de l'année par Raymonde Meunier

La municipalité de Saint-Ulric a élu sa Maman de l'année 2014, soit Michèle Lavoie. Elle a été couronnée par M. le curé, Hermel Pelletier, et gratifiée d'une magnifique gerbe florale offerte généreusement par Harrisson Fleuriste. Un gros merci à Julie et Martin.

Un bingo-cadeau a suivi le couronnement de notre Maman de l'année. Une trentaine de prix ont été distribués parmi les participants. Un gros remerciement va à nos commanditaires locaux. Merci de nous supporter. Nous travaillons tous ensemble.

On se retrouve au parc des Rives le 24 juin pour le OLÉ OLÉ. Hot-Dog et musique au rendez-vous.



Michèle Lavoie, notre Maman de l'année, en compagnie de M. le curé. (Photo Jacques Simoneau)



Notre Maman de l'année qui reçoit son prix. (Photo Jacques Simoneau)

Saint-Ulric se démarque!

par Delphine Charmoille

Le Festival de sculptures d'art populaire de Saint-Ulric a lancé sa programmation 2014 le 6 mai dernier au Centre des loisirs.

La seconde édition du Festival aura comme président d'honneur Ken Meany, co-animateur de l'émission *La fièvre des encans* diffusée sur le canal Historia. Cette année encore, le Festival nous promet de belles découvertes d'artisans qui, pour la plupart, œuvrent dans l'ombre et passent le plus clair de leur temps libre à l'expression de leur art. Je ne reprendrai pas ici le détail des activités que vous trouverez sur le site web du Festival (http://festivalsculptureartpopulaire.com/) et dans l'article de Romain Pelletier dans la voix de la Matanie (http://www.lavoixdelamatanie.ca/2014/05/13/undeuxieme-festival-de-sculptures-dart-populaire)

De grandes ambitions!

Je soulignerai juste qu'une émission de *La fièvre des encans* sera tournée lors du Festival le 16 août à 16h. Peut-on avoir une meilleure visibilité? C'est notre chance de nous mettre «sur la map!» En effet, l'objectif ultime du colossal travail effectué par M. Brunet, président, et son incroyable équipe de bénévoles tout au long de l'année, est de créer un événement d'une telle ampleur qu'il rayonnera non seulement au Québec, mais au niveau national et à terme, à l'international. C'est de faire du Festival de sculptures d'art populaire de Saint-Ulric, LE rendez-vous des amateurs et des collectionneurs, une référence en matière d'art populaire.

À Saint-Ulric, il vente!

Le concours de girouettes et de vire-vent sera également de retour! Combiné à nos éoliennes, il semble bien que le vent soit le fil rouge de notre municipalité, c'est notre particularité. Tirons-en parti pour nous démarquer! Nous sommes tous des acteurs de notre communauté et c'est chez nous que ça se passe, nous avons de quoi être fiers!

Et si chacun d'entre nous devenait un ambassadeur de Saint-Ulric, vantait et affichait son appartenance? En faisant de cet événement un projet citoyen mobilisateur, nous pourrons attirer à nous un grand nombre de touristes et de visiteurs et contribuer au développement de notre village au bénéfice de tous!

En attendant, saluons toutes ces personnes qui fourmillent passionnément pour que Saint-Ulric trouve sa propre identité et se développe dans sa spécificité et rendez-vous les 15, 16 et 17 août prochain!



548, avenue du Phare Est, bur. 202 Matane (Québec) G4W 1A7

tél. : 418-566-6749 téléc. : 418-566-6603 sans frais : 1 877 466-6749

Marie-Claude SOUCY

Agente de migration Place aux jeunes/Desjardins migration@cjematane.ca

placeauxjeunes.qc.ca



INFO-MUNICIPALITÉ



Information à retenir

La séance du Conseil municipal aura lieu le lundi 2 juin à 19h30. Le mois prochain, elle aura lieu le lundi 7 juillet à 19h30



Résumé du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal, tenue le 5 mai 2014 par Delphine Charmoille

Résolutions adoptées

- Il est résolu de refuser la dérogation mineure n° 2014-04 au propriétaire du matricule 8904-71-9590 pour lui permettre une opération cadastrale inférieure à la norme prescrite de 4 000m².
- Il est résolu d'accepter la dérogation mineure n° 2014-05 aux propriétaires du matricule n° 1365 pour leur permettre un agrandissement.
- Avis de motion est par les présentes donné par Patrice Gauthier qu'à une prochaine séance du conseil sera proposé pour l'adoption le règlement n° 2014-149 sur la qualité de vie.
- Il est résolu d'autoriser Louise Coll, directrice générale/secrétairetrésorière, à déposer le projet d'alimentation en eau potable au nouveau programme PRIMEAU du MAMROT.
- Il est résolu que le Conseil municipal avise, par lettre, les promoteurs de centre équestre ayant manifesté leur intérêt à implanter de tels projets dans le périmètre d'urbanisation, de son intention de ne pas étendre l'autorisation de ces usages à d'autres zones que les zones 2-R, 8-L, et 55-C de son territoire; informe ces promoteurs que la description et le plan des zones concernées, ainsi que toute autre information relative à la réglementation d'urbanisme de la municipalité, peuvent être consultés à l'édifice municipal aux heures normales d'ouverture; que le Conseil demeure favorable à l'implantation de projets équestres de qualité sur son territoire, tant que de tels projets n'apportent pas de nuisances excessives pour ses résidents.
- Il est résolu de différer la décision du conseil quant à la modification du zonage demandée compte tenu que des tests de sol au préalable doivent être faits dans cette zone.

- Il est résolu d'autoriser la connexion au service d'aqueduc et d'égout municipal sur les lots 15-3; 15-4; rang 2.
- Avis de motion est par les présentes donné par la conseillère Annie Bernier qu'à une prochaine séance du conseil sera proposé pour l'adoption le règlement n° 2014-150 pour autoriser le Club de Moto Aventure Chic-Chocs à circuler certaines routes de la municipalité.
- Avis de motion est par les présentes donné par la conseillère Sylvie Pelletier qu'à une prochaine séance du conseil sera proposé pour l'adoption le règlement n° 2014-151 pour autoriser le Club de VTT Les Coyottes de La Matanie à circuler sur certains chemins municipaux.
- Il est résolu d'autoriser l'entreprise Marius Pelletier Enr à effectuer le nivelage des chemins gravelés sur le budget courant de la voirie d'été.
- Il est résolu que le conseil municipal mandate le service de génie civil de la MRC de La Matanie en vue de préparer l'estimation des coûts pour certains travaux municipaux.
- Il est résolu que le conseil municipal mandate l'entreprise InspecSol à effectuer les analyses de sol nécessaires.
- Il est résolu que le conseiller Patrice Gauthier soit nommé maire suppléant de la municipalité de Saint-Ulric.
- Il est résolu d'autoriser l'achat de trente jardinières suspendues.

Pour le procès-verbal complet, veuillez vous rendre sur le site web de la municipalité <u>www.st-ulric.ca.</u>

Appel aux entreprises de Saint-Ulric par Delphine Charmoille

La municipalité continue la mise à jour de son site web. Nous invitons tous les gens d'affaires de Saint-Ulric à vérifier si leur entreprise figure dans le répertoire *Entreprises* sur le <u>www.st-ulric.ca</u> et si l'information mentionnée est exacte.

Si votre entreprise ne fait par partie de la liste, nous vous invitons à nous transmettre l'information au <u>saintulric@outlook.com</u> avec une petite description de vos services ou produits et vos coordonnées complètes: nom de l'entreprise, nom du propriétaire, adresse, téléphone, site web et courriel. Nous vous encourageons aussi à nous faire parvenir une photo pour illustrer votre descriptif.

Nous vous remercions de votre coopération!



142, rue du Pont Amqui (Québec) G5J 2R3

téléphone | 418 629-5256 sans frais | 800 950-5256 télécopieur | 418 629-4970



Lucette Lavoie

par Delphine Charmoille

Lucette est née à Saint-Ulric, mais elle en est partie pour suivre des études de technologue en radiologie. À son retour au village, elle pratique son métier quelque temps à Sainte-Annedes-Monts et à Amqui. Elle quitte de nouveau pour la Côte-Nord cette fois.

Parallèlement à son travail de technologue, elle entreprend une formation en art plastique au Cégep de Hauterive, car comme elle l'explique: «Pour moi le dessin, la peinture ont toujours fait partie de mon quotidien.» Lors du premier symposium de peinture de Baie-Comeau, elle se passionne pour de bon. Peindre avec les plus grands artistes contemporains est un grand privilège pour elle. Depuis, elle n'a jamais cessé: symposiums, expositions, voyage d'étude en France, à Brouages, alors qu'elle est sélectionnée pour y représenter le Québec. Elle avoue: «Peindre pour moi est un besoin de liberté. La peinture me permet d'arrêter le temps qui passe, pour un instant.»

Puis un jour, son rêve se réalise; elle revient vivre dans son Saint-Ulric natal, retrouver sa famille, son fleuve, ses odeurs et ses magnifiques couchers de soleil, mais aussi la vie communautaire. Et surtout, elle ouvre sa galerie d'art au centre du village.

Elle vous y accueille de juin à septembre. Avec un large sourire, elle ajoute qu'elle est maintenant le «Bureau touristique de Saint-Ulric» Lucette aime partager sa passion avec les gens qu'elle rencontre et elle souhaite que ses tableaux les rejoignent par le sentiment de quiétude qu'ils dégagent. Sa palette est dans les tons chauds où prédominent le jaune et l'orange. Les paysages gaspésiens et les fleurs des champs, principalement les marguerites, sont ses sources d'inspiration.

Vous y trouverez aussi divers produits d'artisanat créés avec des roches apportées par la marée, que ce soient des broches, des appui-portes ou appui-livres.

En région, elle expose à Métis en saison touristique, mais sa galerie du 88 Ulric-Tessier à Saint-Ulric est ouverte en permanence tout l'été. C'est toujours avec grand plaisir qu'elle vous y accueillera. En attendant votre passage chez nous, vous pouvez consulter son site web www.lucettelavoie.com



Lucette Lavoie (photo Romain Pelletier)

Avis de recherche de photos

par Monique Belley

L'auberge des Marronniers vient d'être classée bâtiment patrimonial suite à l'inventaire du patrimoine bâti de la MRC de La Matanie (avril 2014). L'auberge, située au 213 avenue Ulric-Tessier, anciennement connue sous le nom de La Maison Blanche et précédemment propriété de Ulcar Parent, entrepreneur général, fait partie d'une liste de 40 bâtiments présentant un intérêt remarquable, selon la MRC.

Nous aimerions voir des photos de la propriété datant de plusieurs années, idéalement d'avant 1985, pour être en mesure d'orienter des travaux de rénovation éventuels visant à redonner le caractère original à cette propriété qui date de 1918. Si parfois certaines personnes du village détiennent des photos où l'on pourrait voir cette maison en sujet principal ou même en arrière-plan, ce serait très apprécié de nous les laisser voir. Nous sommes particulièrement intéressés de voir le côté est de la propriété (du côté de l'Église) et le côté sud (du côté de la falaise).

Si vous avez de telles photos, bien vouloir contacter Monique Belley, propriétaire de l'auberge, au 418 737-4909. Ce serait grandement apprécié. Merci à l'avance!



Retrouvailles 2014 à Saint-Ulric

par Jenny McNeil

Nous vous invitons cordialement à participer à une rencontre le 16 août prochain en souvenir de notre enfance passée à Saint-Ulric (Rivière-Blanche) pour les personnes nées entre les années 1940 et 1950.

À cette occasion, un aîner, au coût de 40\$, aura lieu à l'hôtel Quality Inn de Matane aux frais de chaque participant.

Nous vous invitons à faire parvenir votre chèque libellé au nom de Jacques Simoneau à l'adresse ci-dessous:

Jacques Simoneau, 3229, Route 132 Ouest, Saint-Ulric, Québec, GOJ 3HO Veuillez confirmer votre présence au plus tard le 15 juin, en spécifiant votre choix d'un des deux menus offerts, «suprême de volaille» ou «saumon».

Si vous connaissez des personnes n'ayant pas accès à notre invitation (ou demeurant à l'extérieur de la région), nous vous invitons à les en informer.

Le comité organisateur:

Jenny Mc Neil (418 737-4231) - jennymcneil@globetrotter.net Fernand Blier (418 722-7096) - fblier@globetrotter.net Danielle Lagacé (514 385-9767) - danielle.lagace@videotron.ca Rodrigue Ouellet (450 229-4184) - rodrigue.ouellet2@sympatico.ca



Nouveau Collège Mgr-Belzile inauguré le 14 septembre 1959.



ÉDUCATION

PLACE AUX LECTEURS

Les élèves de 5° et 6° années d'Isabelle Caron de l'école Mgr-Belzile nous présentent un récapitulatif des moments forts de l'année scolaire 2013-2014.

Un Noël divertissant pour Mgr-Belzile

par Cassandra Ratté et Rose Bernier

À l'école Mgr-Belzile, le 19 décembre 2013, tous les élèves de l'école ont présenté à leur famille et à la population un spectacle de Noël qui a duré environ une heure. Les élèves de la maternelle jusqu'au secondaire 2 ont préparé un numéro soit de danse, de chant ou un petit sketch. Les présentations étaient époustouflantes, peu importe l'âge. Nous pratiquions nos numéros en classe, à l'intérieur du cours d'art dramatique. Nous avons fait la générale de notre spectacle en après-midi devant les élèves de toute l'école. Pendant ce spectacle, il n'y avait pas de coût d'entrée pour les spectateurs, mais les gens étaient invités à faire un don. Les gens ont été généreux puisque nous avons pu amasser 739,80\$ qui est une très belle somme qui sera utilisée pour nos activités scolaires. Ce spectacle nous permet d'apprendre à avoir confiance en nous et aussi de nous amuser. Nous remercions la population de Saint-Ulric et tout ceux qui sont venus assister à ce spectacle.

Plaisirs d'hiver!!

par Aby-Meggan Bergeron et Liza Bélanger

Durant les longs mois de l'hiver, les jeunes ont eu le plaisir de jouer dehors. Plus particulièrement au cours du mois de mars, les élèves de l'école Mgr-Belzile ont pu profiter des joies de l'hiver. Le 14 mars 2014, les élèves de la classe de 5° et 6° années et les groupes de secondaires 1 et 2 ont eu la chance d'aller au parc du Mont-Comi à Saint-Donat pour aller skier ou faire de la planche à neige, et le 28 mars 2014, les élèves de la maternelle à la 5° année se sont rendus à Matane au Mont-Castor pour glisser. Parmi les plus grands, certains ne savaient pas skier, alors

ils ont bénéficié d'un cours d'une heure pour s'initier au ski. Pour remonter une pente, nous pouvions utiliser un remonte-pente. Plusieurs ont trouvé l'événement amusant et ils y sont allés pour découvrir les joies de l'hiver. Quant au Mont-Castor, les jeunes ont utilisé une chambre à air pour dévaler les pentes enneigées à vive allure. Pour conclure, plusieurs enfants ont apprécié et les professeurs ont mentionné que c'est une activité qui a permis aux jeunes de s'amuser et d'apprendre à faire du ski alpin et ainsi mettre en valeur les sports d'hiver.

De la magie et du cirque: pour votre plaisir!

par Katiane Cormier et Sacha Dubé

Durant l'année scolaire 2013-2014, nous avons bouaé avec deux nouvelles activités en parascolaire à l'école Mgr-Belzile. Ce sont le cirque et la magie. Ce sont deux disciplines qui ont été organisées par Mathieu Santerre, éducateur en éducation spécialisée. Il y avait deux groupes pour le cirque; un de 2e à la 4º année; et le deuxième groupe était composé d'élèves de 5º et 6° années. Quant aux élèves de secondaires 1 et 2, ils étaient présents pour aider Mathieu. Pour la magie, les activités se déroulaient à la bibliothèque de l'école et le cirque, au gymnase de l'école. Ces activités avaient lieu après l'école le lundi de 3h à 4h et le jour 2 de 12h à 12h40, et ce, à toutes les semaines. Mathieu Santerre a choisi ces deux activités parce que les jeunes adorent ces disciplines. Pour les jeunes, la magie est intrigante, mystérieuse, amusante et cela permet de développer notre agilité et la dextérité. Les élèves ont pu apprendre plusieurs tours de magie qui vous émerveilleront... Mathieu Santerre envisage d'organiser deux spectacles: un de cirque et un de magie.

Ramassons-nous!

par Sylvian Lessard

Ah! qu'ils sont beaux, Ah! qu'ils sont jolis les paysages, les couchers de soleil, la plage, le fleuve... Nous vivons dans un milieu où tous nos sens sont choyés. Les chutes à Ti-Mé, l'embouchure de la Rivière Blanche, la plage au village, le vignoble, le parc de balle, et nous devons les conserver dans un bon état!

Chaque fois que ma famille et moi allons à un endroit et nous voyons des détritus, cela nous attriste. Des bouteilles de bière, des déchets de pique-nique, des mégots de cigarette qui traînent près de nos biens collectifs! Il faut se ramasser, garder nos endroits propres. C'est agréable de marcher en forêt sans voir des carcasses de canettes de Coca-Cola! Marcher sur la plage sans voir des restes de table ou des tas de gazon... Est-ce une habitude? C'est facile de se débarrasser de ce dont nous n'avons plus besoin. Est-ce vraiment nécessaire de lancer le déchet sur le bord de la route, de se laisser traîner après une activité? Pourquoi ne pas attendre son arrivée à destination pour jeter ou recycler le bout de papier, la bouteille ou le mégot?

C'est accueillant un endroit propre, bien rangé. Alors, faisons un effort collectif et ramassons-nous! Quand il y a une poubelle, servez-vous-en. Lorsqu'une de mes filles me dit que c'est sale, ça

me blesse le cœur de voir dans l'état que nous laissons notre planète à nos enfants. Avant qu'il soit trop tard, ramassons-nous. Si vous marchez en forêt, sur la plage, sur le bord de la route et vous voyez une canette, un papier, une bouteille, ramassez-la; ce sera ça de moins qui traîne. En fait, mes enfants le font. Pourquoi pas vous?

Sans rancune.



(Photo Delphine Charmoille)

LES BOUQUINERIES



La maison de pain d'épices (Photo Delphine Charmoille)

Le chardonneret de Donna Tartt

par Anick Arsenault

Théo, un New-Yorkais de 13 ans, est convoqué chez le directeur de l'école avec sa mère. En route, ils s'arrêteront au musée où ils se retrouveront au cœur d'un attentat terroriste, avec notamment une toile de Carel Fabritius, un peintre du XVIIe siècle... L'histoire raconte ensuite le surprenant itinéraire de Théo et du tableau.



Il y avait une dizaine d'années que l'auteure des romans Le maître

des illusions et Le petit copain n'avait sorti un nouveau livre; il faut dire que Le chardonneret compte près de 800 pages, comme les deux autres romans de Tartt.

Les descriptions sont extrêmement précises et détaillées. Ce n'est pas un livre à l'action trépidante, mais il sait captiver par la profondeur des personnages et leur complexité, les nombreux rebondissements et les renseignements sur le milieu des arts et des antiquités. Un roman qui saura récompenser le lecteur qui lui offrira le temps nécessaire.



Salon Nathalie Carrier Coiffure et esthétique 297, avenue Ulric-Tessier, Saint-Ulric 418-737-9376





MARCHÉ GAÉTAN DUBÉ & FILS

104, Ulric-Tessier

Saint-Ulric (Québec) G0J 3H0 téléphone : 418 737-4590





Votre succès. Notre fierté.

T 418 562.4009

www.jmnelectrique.com

Équipe du journal

Delphine Charmoille (responsable, page Facebook, blogue et compte Twitter)

Pascale Gagné (correction et rédaction)

Cynthie Blanchette (graphisme et mise en page)

Date de tombée : le 5 du mois précédant la publication. Date de publication : début de chaque mois, sauf en janvier.

Faites parvenir vos textes à : ulricois@gmail.com

Note de la rédaction

L'opinion des lecteurs exprimée dans L'Ulricois n'engage que l'auteur de chaque article et ne réflète d'aucune façon la position de l'équipe du journal.

L'Ulricois refusera tout texte à caractère haineux, discriminatoire ou racial. Aucune propagande religieuse ou politique ne sera non plus tolérée. Le journal ne s'engage pas à publier tous les textes reçus, de même que les textes écrits sous le couvert de l'anonymat ou les reproductions de textes.